

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article460>



# Vesta et ses Vestales

- Archives du Blog - Master Minds - Agora et forum -



Date de mise en ligne : mercredi 4 mai 2011

---

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

---

Instituées par Numa Pompilius, les Vestales étaient recrutées parmi les jeunes filles des plus anciennes familles de Rome, tout au moins au début, pour servir la déesse Vesta.

## Leur entrée dans l'ordre

Les Vestales devaient être issues de parents encore vivants et d'un mariage par *confarreatio*, (réservé aux patriciens). Les jeunes filles, âgées de six à dix ans, devaient être saines de corps, sans aucune tare physique, et bien entendu être vierges.

La candidate était choisie par le Grand Pontife (haut prêtre de la religion romaine), parmi les petites filles préalablement sélectionnées par les prêtres sans le consentement explicite du père de famille, qui pouvait toutefois proposer sa fille.

Entrées dans ce ministère, elles devaient l'exercer pendant trente ans : les dix premières années elles apprenaient leurs devoirs, qu'elles exerçaient durant les dix suivants. Les dix dernières années étaient consacrées à former les novices. Au-delà elles revenaient à la vie civile et elles pouvaient se marier, mais le mariage était de mauvaise augure ou bien elles pouvaient ne pas quitter le temple et devenaient alors vestales honoraires. Elles obéissaient au Grand Pontife (*Pontifex Maximus*) qui exerçait sur elles une autorité paternelle et à la Grande Vestale (*Virgo Vestalis Maxima*), en général la plus ancienne.

## Leurs fonctions

**Le soin principal des Vestales était de garder et d'entretenir le feu sacré nuit et jour** ; la négligence devenait un présage funeste pour les affaires de l'État. Si le feu venait à s'éteindre, la Vestale en faute était battue de verges par ordre du Grand Pontife.

[http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L150xH148/vestale\\_giani-ef0cc-5366f.jpg](http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L150xH148/vestale_giani-ef0cc-5366f.jpg) **Vestale flagellée par le grand Pontife, Gamelin**

Après ce châtiment, on rallumait le feu à l'aide d'un miroir d'airain qui concentrait les rayons du soleil ou bien en frottant ensemble deux morceaux de bois pris à un arbre d'heureux présage (*arbor felix*).

Elles étaient tenues d'observer une stricte chasteté. Celle qui manquait à ce vœu était condamnée à mourir, accusée du crime d'inceste. Suivant les lois de Numa, elles expiraient sous les coups de verges. Elles furent ensuite précipitées du haut d'un rocher. Enfin à partir du temps de Tarquin l'Ancien, elles furent condamnées à être enterrées vives.

[<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L371xH242/vestale-d149d.jpg>] **Vestale punie, Giani**

Outre la garde du feu sacré, les Vestales étaient tenues à faire des offrandes et des prières le jour comme la nuit. Chaque matin elles aspergeaient d'eau pure le sanctuaire. En revanche, elles jouissaient de droits et d'honneurs considérables. Elles avaient droit à des licteurs (gardes du corps), et si les consuls et les préteurs se trouvaient sur leur chemin, ils étaient obligés de prendre une autre route, ou, s'ils ne pouvaient pas éviter la rencontre, ils devaient abaisser leurs faisceaux devant elles.

## Vesta et ses Vestales

---

Elles pouvaient gracier un condamné rencontré sur le chemin du supplice à condition que la rencontre soit fortuite. Elles pouvaient recevoir, donner des diners, assister aux jeux du cirque pour lesquels une place leur était réservée. [[http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L242xH400/vestale\\_leighton-3812d.jpg](http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-george-sand-la-chatre/local/cache-vignettes/L242xH400/vestale_leighton-3812d.jpg)] **Vestale, sir Frederic Leighton**

Leur ordre exista pendant près de 1100 ans.

La maison des Vestales se situait à Rome, entre le forum et le Palatin à proximité de la maison du Grand Pontife et du temple de Vesta. C'est là que quelques objets étaient conservés à l'abri des regards tout particulièrement des hommes, car seules les femmes pouvaient y pénétrer, lors de certaines occasions.

Les Romains faisaient alors des festins dans les rues, chacun devant sa porte, et choisissaient des mets qu'ils apportaient au temple de la déesse. On conduisait par la ville des ânes couronnés de fleurs, et ornés de colliers composés de morceaux de pâte, en forme de petits pains ronds, en mémoire des services que de ces animaux avait rendus à Vesta. Les dames romaines allaient nu-pieds au temple de Vesta et au Capitole

Le costume des Vestales n'avait rien de strict. Elles portaient une coiffe qui ne descendait pas plus bas que l'oreille, et qui laissait ainsi leur visage à découvert ; elles y attachaient des bandelettes que quelques-unes nouaient par-dessous la gorge ; les Vestales laissaient pousser par la suite leurs cheveux, qu'on avait d'abord coupés lors de la consécration. Elles avaient sur leurs habits un voile de toile fine d'une extrême blancheur qui les faisait reconnaître de loin, et éventuellement pardessus une mante de pourpre qu'elles portaient ordinairement sur une seule épaule, laissant l'autre bras libre, et retroussé fort haut.